

Limited Warranty

1. The manufacturer warrants this product against defects in materials or workmanship as described in this document if installed within the United States or Canada. The manufacturer or its authorized Service Representative will, at its sole discretion, repair or replace any failed or defective mechanical or electrical parts, or components thereof, or, if the manufacturer or its authorized Service Representative cannot replace said parts, and repair is not commercially practicable, the manufacturer or its authorized Service Representative will refund the purchase price. The manufacturer or its authorized Service Representative may, at its sole discretion, use new, refurbished or reconditioned parts.

2. Warranty for all models:

Application Type	Heat Exchanger	Parts	[Unit: Year]
			Labor ⁽¹⁾
Single Family Domestic Hot Water	15 ⁽²⁾⁽³⁾	5	1
Commercial or Multi-Family Domestic Hot Water	10 ⁽²⁾⁽³⁾		
Heating	10 ⁽³⁾⁽⁴⁾		

(1) Limited Labor Coverage

- The manufacturer will provide for reasonable labor charges associated with warranty repairs or replacements within one (1) year from the date of purchase. The manufacturer will only pay directly to the service provider.
- Warranty service must be performed by an authorized Service Representative. A list of authorized Service Representatives is available upon request.
- All warranty claims and warranty service must be authorized and approved by the manufacturer.

(2) Includes recirculation and storage tank applications with proper circulation pump control (e.g. aquastat and/or timer).

- Lack of a proper pump control will reduce the heat exchanger and parts warranty to 3 years

(3) In all applications, the total of length of operation time must be:

- Less than 3,000 hours for the 320 (T-H2S), 110 (T-KJr2), 310 (T-K4), 110U (T-KJr2U), 310U (T-K4U), 140 (T-H3M), 240 (T-H3J), and 340 (T-H3S) models.
- Less than 9,000 hours for the 910 (T-M50), 910 ASME (T-M50 ASME), 710 (T-M32), 710 ASME (T-M32 ASME), 520 (T-H2), 510 (T-D2), 510U (T-D2U) and 540 (T-H3) models.

(4) Includes dual-purpose applications (combination heating and domestic).

3. General terms of limited warranty:

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from State to State. The manufacturer will honor the warranty to the original retail buyer at the original location only, within the United States or Canada, and it is not transferable.

THIS WARRANTY COVERS ONLY FAILED MECHANICAL AND ELECTRICAL PARTS DUE TO FACTORY DEFECTS UNDER NORMAL USAGE FOR THE PRODUCT'S INTENDED PURPOSES AND WITHIN THE APPLICABLE PERIOD SPECIFIED IN THE TABLE ABOVE. ONLY DIRECT DAMAGES SHALL BE RECOVERABLE BY A CLAIMANT UNDER THIS LIMITED WARRANTY AND, IN NO EVENT, WHETHER AS A RESULT OF BREACH OF CONTRACT, BREACH OF WARRANTY, TORT LIABILITY (INCLUDING NEGLIGENCE), STRICT LIABILITY, INDEMNITY OR OTHERWISE WILL BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, INCIDENTAL, OR INDIRECT CONSEQUENTIAL DAMAGES INCLUDING PROPERTY DAMAGE, PERSONAL DAMAGES, LOSS OF USE, OR INCONVENIENCE. SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.

4. Limitation on Duration of Implied Warranties:

ANY IMPLIED WARRANTIES ARISING UNDER STATE LAW, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND MERCHANTABILITY, SHALL IN NO EVENT EXTEND PAST THE EXPIRATION OF ANY WARRANTY PERIOD HEREUNDER. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.

5. THIS WARRANTY WILL NOT COVER THE FOLLOWING:

- Any product that is not installed by a licensed plumber, gas installer, or contractor.
- Damages due to accidents, abuse, misuse, improper installation, misapplication, or incorrect sizing.
- Damages due to fires, flooding, freezing, electrical surges, or any Acts of God.
- Damages due to unauthorized alterations, attachments, and/or repairs.
- Damages due to a lack of maintenance (e.g. water filter, water treatment system, vent blockage, etc.).
- Any product installed in an improper environment (e.g. corrosive, dusty, chemically contaminated, excessive lint, etc.).

- Freeze damage that occurs without taking proper preventive measures as described in the installation manual.
- Condensate damage due to improperly installed or lack of a condensate trap (drain).
- Any product not installed in compliance with all applicable local & provincial codes, ordinances, and good trade practices.
- Any product sold to or installed in areas outside of the fifty states (and the District of Columbia) of the United States of America and Canada.
- Any product installed in applications that cause the water heater to activate more than 300 times per day. (This averages to an activation every 5 minutes in a 24-hour period.)
- Any failures that are not due to defects in materials or workmanship (mechanical and/or electrical parts).
- Damages due to improper installation:
 - Gas: incorrect gas pipe sizing, incorrect gas meter sizing, incorrect gas type, and/or gas pressures that fall outside the product's specified range.
 - Water: incorrect water pipe sizing, water pressures that fall outside the product's specified range, recirculation flow rates that fall outside the product's specified range (air removal), and/or lack of proper methods of air removal in a closed-loop, circulation system. (See installation manual for details.)
 - Electric: supply power voltages that fall outside the product's specified range.
- Damages due to water quality:
 - Introduction of liquids other than potable water or potable water / glycol mixtures into the product.
 - Introduction of pool water, spa water, or any chemically treated water into the product.
 - Introduction of hard water measuring more than 7 grains per gallon (120 ppm) for single family domestic applications or more than 4 grains per gallon (70 ppm) for all other types of applications into the product.
 - Introduction of untreated or poorly treated well water into the product.
 - Introduction of water with pH levels less than 6.5 and greater than 8.5 into the product.

Garantie limitée

1. Le fabricant garantit ce produit contre toutes déficiences de matériel ou de main d'oeuvre tel que décrit dans ce document si installé aux États-Unis ou au Canada. Le fabricant ou son Représentant de service autorisé réparera ou remplacera, à son unique discrétion, toutes pièces mécaniques ou électriques en panne ou défectueuses, ou les composants de celles-ci, ou, si le fabricant ou son Représentant de service autorisé ne peut pas remplacer les dites pièces, et que la réparation n'est pas commercialement faisable, le fabricant ou son Représentant de service autorisé remboursera le prix d'achat. Le fabricant ou son Représentant de service autorisé peut, à son unique discrétion, utiliser des pièces neuves, réusinées ou reconditionnées.

2. Garantie pour tous les modèles:

[Unité: Année]

Type d'application	Échangeur de chaleur	Pièces	Main d'oeuvre ⁽¹⁾
Eau chaude résidentielle Unifamilial	15 ⁽²⁾⁽³⁾	5	1
Eau chaude résidentielle Multi familial ou commercial	10 ⁽²⁾⁽³⁾		
Chauffage	10 ⁽³⁾⁽⁴⁾		

- (1) Couverture de main d'oeuvre limitée

- Le fabricant offrira des frais de main d'oeuvre raisonnables associés avec les réparations ou remplacements de garantie en dedans d'un (1) an de la date d'achat. Le fabricant paiera seulement directement au fournisseur de service.
- Le service de garantie doit être effectué par un Représentant de service autorisé. Une liste des représentants de service autorisés est disponible sur demande.
- Toutes les réclamations de garantie et le service de garantie doivent être autorisés et approuvés par le fabricant.

- (2) Inclut les applications de recirculation et de réservoir de stockage avec contrôle adéquat de la pompe de circulation (par ex. aquastat et/ou minuteur).

- Un manque de contrôle adéquat de la pompe réduira la garantie de l'échangeur de chaleur et des pièces à 3 ans.

- (3) Dans toutes les applications, la durée totale de temps de fonctionnement doit être:

- Moins de 3 000 heures pour les modèles 320 (T-H2S), 110 (T-KJr2), 310 (T-K4), 110U (T-KJr2U), 310U (T-K4U), 140 (T-H3M), 240 (T-H3J), et 340 (T-H3S).
- Moins de 9 000 heures pour les modèles 910 (T-M50), 910 ASME (T-M50 ASME), 710 (T-M32), 710 ASME (T-M32 ASME), 520 (T-H2), 510 (T-D2), 510U (T-D2U) et 540 (T-H3).

- (4) Inclut les applications à double usage (combinaison chauffage et résidentiel).

3. Conditions générales de la garantie limitée:

Cette garantie limitée vous offre des droits légaux spécifiques, et vous pourriez également disposer d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Le fabricant honorera la garantie à l'acheteur de détail original à l'emplacement original seulement, aux États-Unis ou au Canada, et elle n'est pas transférable.

CETTE GARANTIE COUVRE UNIQUEMENT LES PIÈCES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DONT LA DÉFECTUOSITÉ À ÉTÉ CAUSÉE PAR DES DÉFAUTS DE FABRICATION SOUS UN USAGE NORMAL POUR LES BUTS PRÉVUS DU PRODUIT ET EN DEDANS DE LA PÉRIODE APPLICABLE SPÉCIFIÉE DANS LA TABLE CI-DESSUS. SEULEMENT LES DOMMAGES DIRECTS SERONT RECOUVRABLES PAR UN RÉCLAMANT SOUS CETTE GARANTIE LIMITÉE ET, DANS AUCUN CAS, QUE CE SOIT COMME RÉSULTAT D'UNE RUPTURE DE CONTRAT, RUPTURE DE GARANTIE, RESPONSABILITÉ CIVILE (INCLUANT LA NÉGLIGENCE), RESPONSABILITÉ STRICTE, INDEMNITÉ OU AUTREMENT SERA RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS INCLUANT LES DOMMAGES MATÉRIELS, LES DOMMAGES PERSONNELS, LA PERTE D'UTILISATION OU INCONVENANCE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES EXCLUSIONS OU LES LIMITATIONS DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS VOUS CONCERNER.

4. Limitation sur la durée des garanties implicites:

TOUTES GARANTIES IMPLICITES DÉCOULANT D'UNE LOI D'ÉTAT, INCLUANT LES GARANTIES IMPLICITES DE COMPATIBILITÉ À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE ET DE QUALITÉ MARCHANDE, NE DÉPASSERONT DANS AUCUN CAS L'EXPIRATION DE TOUTE PÉRIODE DE GARANTIE CI-APRÈS. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS VOUS CONCERNER.

5. **CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS CE QUI SUIT:**

- Tout produit qui n'est pas installé par un plombier agréé, un installateur de gaz, ou un entrepreneur.
- Les dommages causés par des accidents, un abus, une mauvaise utilisation, une mauvaise installation, une mauvaise application, ou une dimension incorrecte.
- Les dommages causés par les incendies, les inondations, le gel, les surtensions, ou toutes catastrophes naturelles.
- Les dommages causés par des altérations, des accessoires et/ou des réparations non autorisées.
- Les dommages causés par un manque d'entretien (par ex. filtre à eau, système de traitement de l'eau, blocage d'évent, etc.).
- Tout produit installé dans un environnement inapproprié (par ex. corrosif, poussiéreux, contaminé par des produits chimiques, peluche excessive, etc.).
- Les dommages par le gel qui se produisent sans prendre des mesures préventives adéquates telles que décrites dans le manuel d'installation.
- Les dommages par le condensat causés par l'absence d'un purgeur de condensat ou un purgeur de condensat mal installé (vidange).
- Tout produit non installé en conformité avec tous les codes locaux et provinciaux applicables, les ordonnances, et les bonnes pratiques liées au métier.
- Tout produit vendu ou installé dans des régions à l'extérieur des cinquante états (et le District of Columbia) des États-Unis d'Amérique et du Canada.
- Tout produit installé dans des applications qui font que le chauffe-eau s'active plus de 300 fois par jour. (Cela signifie une activation en moyenne toutes les 5 minutes sur une période de 24 heures).
- Toutes pannes qui ne sont pas dues à des défauts de fabrication ou de main d'oeuvre (pièces mécaniques et/ou électriques).
- Les dommages causés par une installation inadéquate:
 - Gaz: dimension de tuyau de gaz incorrecte, dimension de compteur de gaz incorrect, type de gaz incorrect, et/ou pressions de gaz qui ne sont pas dans la plage spécifiée pour le produit.
 - Eau: Dimension de tuyau d'eau incorrecte, pressions d'eau qui ne sont pas dans la plage spécifiée pour le produit, débits de recirculation qui ne sont pas dans la plage spécifiée pour le produit (renouvellement d'air), et/ou absence de méthodes appropriées de renouvellement d'air dans un système de circulation à boucle fermée. (Voir le manuel d'installation pour des détails).
 - Électrique: tensions d'alimentation qui ne sont pas dans la plage spécifiée pour le produit.
- Les dommages causés par la qualité de l'eau:
 - L'introduction de liquides autres que de l'eau potable ou des mélanges d'eau potable/glycol dans le produit.
 - L'introduction d'eau de piscine, l'eau de spa, ou toute eau traitée chimiquement dans le produit.
 - Introduction d'eau dure mesurant plus que 7 grains par gallon (120 ppm) pour les applications résidentielles unifamiliales ou plus que 4 grains par gallon (70 ppm) pour tous les autres types d'applications dans le produit.
 - Introduction d'eau de puits non traitée ou mal traitée dans le produit.
 - Introduction d'eau avec des niveaux de pH inférieurs à 6,5 et supérieurs à 8,5 dans le produit.